

Juin 2008

Brève de sécurité

Pleins feux sur les grillades!

Les brûlures sont rarement mortelles mais toujours douloureuses et, parfois, elles laissent des séquelles durables. Malheureusement, près de deux tiers des victimes de brûlures sont des enfants. Il n'est pas rare que ces accidents aient lieu lors de grillades en famille, les risques d'incendie et d'explosion étant sous-estimés par de nombreux cuisiniers amateurs. En suivant les conseils du bpa, vous mettez toutes les chances de votre côté pour que vos grillades se passent sans incident:

- Le gril doit être stable et placé sur un support ininflammable.
- Faites vos grillades en plein air ou dans des locaux bien aérés.
- Placez votre gril à un mètre au moins d'objets ou de matériaux inflammables.
- Ne quittez pas le gril des yeux, particulièrement en présence d'enfants.
- Ne versez jamais d'allume-feu liquide sur un feu de bois. Utilisez plutôt des allume-feu sûrs comme de la pâte ou des cubes, voire des copeaux de bois.
- Eteignez la braise avec de l'eau ou laissez-la refroidir dehors dans un récipient ininflammable pendant au moins un jour.
- Pour prévenir les fuites des grils à gaz, contrôlez régulièrement les tuyaux et les valves.
- En cas d'odeur de gaz, fermez immédiatement les valves et le robinet de la bouteille de gaz.



bpa – Bureau de prévention des accidents
Formation
CH-3008 Berne
Tél. +41 31 390 22 61
Fax +41 31 390 22 30
formation@bpa.ch
www.bpa.ch